



Cadre de mise en œuvre de l'OMS pour le troisième milliard

Rapport du Directeur général

CONTEXTE

1. L'une des priorités stratégiques du treizième programme général de travail (treizième PGT) de l'OMS est d'améliorer la santé des populations. L'objectif est de faire bénéficier un milliard de personnes supplémentaires d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être avant la fin de la période couverte. Le budget programme 2020-2021 a transposé cet objectif stratégique en actions concrètes et, dans le cadre du processus de transformation de l'OMS, des changements organisationnels ont été amorcés afin d'harmoniser les travaux et les approches aux trois niveaux de l'Organisation en vue d'atteindre l'objectif du « troisième milliard » du treizième PGT.
2. Lorsque le Secrétariat a commencé à mettre en œuvre le budget programme 2020-2021, il est devenu évident que les changements organisationnels devaient s'accompagner d'un cadre de mise en œuvre fournissant un schéma cohérent et clair afin de conjuguer tous les éléments du troisième milliard. Sous la direction de la Division CSU/Amélioration de la santé des populations du Siège, en charge du troisième milliard, un processus consultatif d'un an s'est déroulé en 2020, au cours duquel les États Membres, les divisions du Siège, les bureaux régionaux, les bureaux de pays, les organismes des Nations Unies, les organismes donateurs et des experts externes ont été chargés d'élaborer le cadre de mise en œuvre pour le troisième milliard.
3. Le cadre de mise en œuvre vise à concrétiser la vision d'un monde dans lequel la santé et le bien-être de tous sont garantis, pour que chacun puisse vivre dans un environnement sûr, favorable et sain en tant que membre d'une société inclusive. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a souligné le rôle central de la santé dans le développement, la paix et la sécurité, et la pertinence du cadre de mise en œuvre pour bâtir un avenir plus sûr, plus sain, plus juste, plus écologique et plus durable.
4. Compte tenu de sa pertinence et de la forte cohérence d'approche qu'il a apportée à la mise en œuvre des travaux sur le troisième milliard, le Secrétariat a proposé aux organes directeurs une reformulation de l'avant-projet de budget programme pour 2022-2023 afin d'aligner la troisième priorité stratégique sur le cadre de mise en œuvre.¹

¹ Voir le document A74/5 Rev.1.

5. À la Soixante-Quatorzième Assemblée mondiale de la Santé en mai 2021, les États Membres se sont félicités du changement et ont approuvé l'avant-projet de budget programme pour 2022-2023. Celui-ci présente une structure plus cohérente et plus claire des résultats et des produits de la troisième priorité stratégique, composée de trois éléments fondamentaux interdépendants : a) des sociétés sûres et équitables en agissant sur les déterminants de la santé ; b) appuyer et autonomiser les sociétés en agissant sur les facteurs de risque pour la santé ; et c) des environnements sains pour promouvoir la santé et des sociétés durables.

6. Pour concrétiser cette vision de sociétés sûres, solidaires et saines, le cadre de mise en œuvre repose sur six objectifs stratégiques : a) intensifier la prévention et la promotion de la santé ; b) agir sur tous les déterminants de la santé à travers une approche de la santé dans toutes les politiques ; c) donner les moyens d'agir au secteur de la santé ; d) améliorer les données probantes et les programmes de recherche ; e) créer un mouvement social pour l'équité en matière de santé ; et f) mesurer les progrès et les résultats au regard du treizième PGT. Ces objectifs sont mis en œuvre au moyen de 10 initiatives phares qui reflètent l'approche transversale et multisectorielle du troisième milliard fondée sur un ferme attachement à l'équité en santé.

7. L'équité en santé est un préalable essentiel à l'amélioration de l'état de santé des populations. Les principaux facteurs d'inégalité en matière de santé et les possibilités d'action prennent leur source dans les déterminants sociaux de la santé. Dans la résolution WHA74.16 (2021), les États Membres ont demandé au Secrétariat de renforcer ses travaux sur ces questions. Une nouvelle unité a été créée spécialement à cette fin au sein du Département Déterminants sociaux de la santé. Une initiative pluriannuelle visant à soutenir l'action nationale sur les déterminants sociaux de la santé et l'équité en santé a été lancée. Un nouveau rapport mondial sur les déterminants sociaux de l'équité en santé et un nouveau cadre de suivi sont en cours d'élaboration et devraient être achevés d'ici à la fin de 2022. Une note de synthèse factuelle soulignant les inégalités des résultats liés à la COVID-19 a été préparée. L'équité en santé est un dénominateur commun aux 10 initiatives transversales du cadre de mise en œuvre.

RÉALISATIONS ET DÉFIS AU REGARD DES 10 INITIATIVES TRANSVERSALES

8. *Environnement, changements climatiques et santé.* Un quart de la charge mondiale de morbidité est attribuable à des facteurs de risque environnementaux évitables tels que les agents chimiques, radiologiques et biologiques présents dans l'air, les aliments, l'eau et les sols. Les indicateurs liés à l'environnement et à la santé relatifs à l'eau potable et l'assainissement, aux combustibles ménagers propres et à la qualité de l'air ambiant jouent un rôle important dans l'atteinte des objectifs de l'OMS pour l'amélioration de la santé des populations. Des orientations ont été élaborées pour des structures de soins de santé résilientes au changement climatique et durables sur le plan environnemental, et sur le soutien au fonctionnement de base des structures de soins en suivant et en facilitant la fourniture de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène et de services d'énergie fiable et durable, notamment au moyen d'une plateforme pour des solutions énergétiques saines. Des orientations sur l'utilisation sans danger des rayonnements pour l'imagerie thoracique pendant la pandémie de COVID-19 ont également été préparées. Dans le cadre de la promotion mondiale de l'hygiène des mains pour prévenir la COVID-19 et d'autres maladies, l'OMS et l'UNICEF ont conjointement dirigé l'initiative Hygiène des mains pour tous et publié le rapport *State of the World's Hand Hygiene* sur l'état de l'hygiène des mains dans le monde.¹ Un cadre pour l'intégration de la santé mentale dans la préparation et la riposte aux situations d'urgence radiologique a été préparé, ainsi qu'une base de données des législations sur le radon à l'échelle mondiale. Des orientations pour la prévention et l'atténuation de la COVID-19 au travail ont été établies et abordent notamment le télétravail et les programmes de santé et de sécurité au

¹ United Nations Children's Fund and World Health Organization. *State of the World's Hand Hygiene: A global call to action to make hand hygiene a priority in policy and practice.* New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2021.

travail pour les agents de santé. Dans ses lignes directrices sur la qualité de l'air, actualisées en 2021, l'OMS recommande de nouveaux niveaux de qualité de l'air afin de protéger la santé des populations par une réduction des niveaux de polluants atmosphériques clés, dont certains contribuent aux changements climatiques. En outre, les lignes directrices de l'OMS sur la prise en charge clinique de l'exposition au plomb aident les prestataires de soins de santé à reconnaître et à prendre en charge les personnes exposées au plomb, un phénomène qui touche de nombreux pays. Les États Membres auront besoin de l'appui du Secrétariat pour adopter et adapter ces lignes directrices au niveau national. Enfin, l'OMS a renforcé son leadership à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) et a fait valoir les arguments liés à la santé pour souligner l'urgence sanitaire de la crise climatique au travers d'un rapport spécial innovant¹ et d'une participation active à la Conférence.

9. **Action stratégique en faveur des petits États insulaires en développement (PEID).** Les PEID sont confrontés à un ensemble de menaces graves et urgentes pour la santé. La pandémie de COVID-19 a provoqué une grave crise économique et sanitaire dans ces États, et d'autres risques sanitaires tels que les changements climatiques, les maladies non transmissibles (MNT) et toutes les formes de malnutrition risquent fortement d'entraver la réalisation des Orientations de Samoa et des objectifs de développement durable dans les États insulaires. L'OMS a lancé une initiative spéciale afin que les PEID deviennent une priorité sanitaire mondiale. À travers une série d'actions stratégiques, l'Organisation s'emploie à renforcer les capacités techniques, les installations résilientes, le personnel de santé, les plateformes d'approvisionnement et la production et l'utilisation de données probantes. Ainsi, le Sommet des PEID pour la santé (28 et 29 juin 2021), qui a été organisé par l'OMS, a rassemblé 41 États Membres appartenant aux PEID ainsi que des États Membres partenaires et des donateurs, des organismes des Nations Unies et des représentants de la société civile. Il s'agissait du tout premier événement de l'OMS consacré exclusivement à la santé dans les PEID, et il a abouti à une déclaration.² Les PEID ont appelé à un plus grand soutien de l'OMS pour mettre en œuvre les mesures contenues dans la déclaration.

10. **Santé en milieu urbain.** L'urbanisation est l'une des principales tendances mondiales du XXI^e siècle et elle a un impact majeur sur la santé. Plus de 55 % de la population mondiale vit en milieu urbain et cette proportion passera à 68 % d'ici à 2050. Cette expansion touchera principalement les villes en développement, ce qui offre une occasion unique pour orienter les projets d'urbanisation de manière à protéger et favoriser la santé. La plupart des 4,2 milliards de personnes vivant dans les villes souffrent de logements et de transports inadéquats, d'un assainissement inadéquat et d'une mauvaise gestion des déchets, de diverses formes de pollution (de l'air, de l'eau, des sols) et de nuisances sonores. Elles ont également insuffisamment accès à des environnements favorables à la santé encourageant l'activité physique au quotidien, la marche, le vélo ou encore une alimentation saine. En 2021, le Secrétariat a mis en place une nouvelle unité au sein du Département Déterminants sociaux de la santé afin de coordonner les travaux visant à améliorer la santé urbaine, à établir des partenariats et à déterminer les domaines prioritaires d'appui aux pays, alors que l'urbanisation reste un enjeu majeur pour les systèmes de santé et l'amélioration de l'état de santé des populations. Par ailleurs, l'Initiative villes-santé a encouragé l'action au niveau local pour réduire les inégalités en matière de santé et a continué de renforcer l'initiative de promotion de la santé dans les écoles en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), notamment en préparant de nouvelles orientations.³

¹ COP26 Special Report on Climate Change and Health. The Health Argument for Climate Action. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021 (<https://www.who.int/publications/i/item/cop26-special-report>, consulté le 22 novembre 2021).

² Outcome Statement: For a Healthy Resilient Future in Small Island Developing States. SIDS Summit for Health: For a Healthy and Resilient Future in Small Island Developing States (28 et 29 juin 2021 ; organisé par l'Organisation mondiale de la Santé) (https://cdn.who.int/media/docs/default-source/sids-summit/sids-summit-for-health---final-outcome-statement.pdf?sfvrsn=7a5db89f_5, consulté le 22 novembre 2021).

³ Making every school a health-promoting school – Implementation Guidance. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

11. **Transport et mobilité.** L'OMS fournit un leadership stratégique en matière de mobilité sûre, notamment pour les transports, en élaborant des outils de mise en œuvre, en renforçant les capacités nationales et en favorisant une action de plaidoyer à l'échelle mondiale. Dans sa résolution 74/299 adoptée le 31 août 2021, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2021-2030 la « Décennie d'action pour la sécurité routière » et a chargé l'OMS et les commissions régionales des Nations Unies, conjointement avec le Groupe des Nations Unies pour la collaboration en matière de sécurité routière, d'élaborer un plan d'action pour la Décennie. L'OMS jouera un rôle de chef de file à l'échelle du système des Nations Unies afin de coordonner l'élaboration de ce plan, qui vise à réduire d'au moins 50 % le nombre de décès et de blessés. Le lancement mondial a eu lieu en octobre 2021 et au moins 28 pays ont déployé des initiatives locales le mois suivant, avec le soutien des trois niveaux de l'OMS. Une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'amélioration de la sécurité routière mondiale se tiendra en juillet 2022 et l'OMS participe également activement à sa préparation et sa coordination.

12. **Systèmes alimentaires et nutrition.** Les systèmes alimentaires influent sur la santé de multiples façons : une mauvaise alimentation et l'insécurité alimentaire ; les agents pathogènes zoonotiques et la résistance aux antimicrobiens ; les aliments dangereux et frelatés ; la contamination et la dégradation de l'environnement ; et les risques professionnels.¹ Aggravées par la pandémie de COVID-19, la mauvaise alimentation et toutes les formes de malnutrition figurent parmi les principaux facteurs de risque de la charge mondiale de morbidité, tandis que les systèmes alimentaires contribuent aux changements climatiques et ont des impacts sur l'environnement. La transformation des systèmes alimentaires présente un triple avantage : pour les populations, pour la planète et pour la prospérité. L'OMS fournit un appui aux États Membres dans ces domaines, en étroite collaboration avec les organismes partenaires des Nations Unies, des organisations internationales et les parties prenantes. Pour faire progresser la priorité stratégique du troisième milliard au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires qui s'est tenu en septembre 2021, et au Sommet nutrition pour la croissance qui s'est tenu en décembre 2021, l'OMS a soutenu les pays en leur fournissant des orientations, des notes d'information, des cadres de mise en œuvre et des outils actualisés pour intensifier l'action et accroître l'impact, et a aiguillé la transformation des systèmes alimentaires afin de les rendre plus sains. Vingt-trois pays de toutes les Régions de l'OMS ont bénéficié d'un appui et désignés précurseurs de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la prévention et le traitement de l'émaciation des enfants, et ont élaboré des feuilles de route et des engagements. Afin d'inverser les tendances inquiétantes à l'augmentation des taux de surpoids et d'obésité chez les enfants et les adultes et d'obtenir un impact au niveau national dans toutes les Régions de l'OMS, l'Organisation prépare actuellement une nouvelle stratégie de lutte contre l'obésité. De même, des points de l'ordre du jour portent sur la stratégie mondiale actualisée de l'OMS pour la sécurité sanitaire des aliments 2022-2030 et les marchés alimentaires traditionnels ; par conséquent, ces éléments ne sont pas abordés dans le présent rapport.

13. **Promotion de la santé et du bien-être.** L'OMS a accueilli la dixième Conférence mondiale sur la promotion de la santé (décembre 2021), axée sur le bien-être de la société et le développement durable. La Conférence a progressé sur la question du bien-être et a donné aux États Membres et aux parties prenantes l'occasion d'unir leurs efforts pour renforcer la promotion de la santé dans différents secteurs. En ce qui concerne les mesures de lutte antitabac attendues au titre de la Convention-cadre de l'OMS, 90 pays ont reçu un appui et 60 pays sont maintenant en bonne voie pour réduire l'usage du tabac conformément aux cibles fixées. Le manuel technique sur l'administration des taxes prélevées sur le tabac (*WHO technical manual on tobacco tax policy and administration*) a été mis à jour et une campagne mondiale d'un an a été lancée pour encourager au moins 100 millions des 1,3 milliard de consommateurs de tabac à se sevrer. Un groupe de travail interinstitutions sur les taxes sanitaires a été convoqué et dirige la collaboration interinstitutions sur les taxes sanitaires en tant qu'interventions de

¹ Des systèmes alimentaires au service de la santé : résumé analytique. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

santé efficaces pouvant générer des recettes. Les leçons tirées de la lutte antitabac ont éclairé d'autres domaines, comme la réduction de l'usage nocif de l'alcool, des boissons sucrées et d'autres aliments contribuant à une mauvaise alimentation. Par exemple, une série de notes d'information a été rédigée pour sensibiliser les décideurs et le public aux risques associés à l'usage nocif de l'alcool. Ces actions sur les facteurs de risque ont été soutenues par la création d'unités transversales spécialisées dans l'amélioration du bien-être ; les politiques fiscales pour la santé ; et le droit de la santé publique. En ce qui concerne l'activité physique, les nouvelles lignes directrices mondiales ont été publiées en 2020¹ et plus de 30 États Membres ont adopté ou sont en passe de mettre à jour leurs lignes directrices et politiques nationales. Afin de soutenir le relèvement après l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'activité physique, l'OMS a organisé un forum mondial de huit semaines et lancé Fair Play, un outil de plaidoyer définissant trois domaines prioritaires visant à renforcer l'impact : le financement, la réglementation et les partenariats.

14. **Vieillesse en bonne santé.** L'OMS fournit un leadership stratégique sur l'évolution démographique et le vieillissement en bonne santé. À travers une collaboration interdivisionnelle, l'OMS assure le secrétariat de la Décennie des Nations Unies pour le vieillissement en bonne santé (2021-2030) afin de coordonner cette initiative mondiale, qui porte sur les 10 dernières années du calendrier des objectifs de développement durable. Une plateforme multilingue d'échange de connaissance, mise au point en collaboration avec des gouvernements, la société civile, des entreprises et d'autres organisations de plus de 80 pays, a été lancée par l'OMS pour permettre à tout un chacun de trouver et de partager des connaissances et de collaborer sur ce sujet, et d'obtenir des données et des témoignages spécifiques sur le vieillissement en bonne santé.² Afin de faire progresser les actions prioritaires au cours de la décennie, l'OMS a publié en 2021 un nouveau rapport mondial sur l'âgisme³ en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), le Département des affaires économiques et sociales (DESA) de l'ONU et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Pour soutenir les pays, en particulier à la lumière de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les personnes âgées, l'OMS a élaboré une note d'information sur l'isolement social et la solitude chez les personnes âgées, avec le soutien du DESA, d'ONU-Femmes et de l'Union internationale des télécommunications (UIT).

15. **Déterminants économiques et commerciaux de la santé.** Une nouvelle unité spécifique a été créée au sein du Département Déterminants sociaux de la santé,⁴ qui appuie également les mécanismes de coordination interne afin de garantir la cohérence des activités portant sur les déterminants commerciaux de la santé. Compte tenu de la nature transversale de ces activités, les travaux sur les taxes sanitaires, les systèmes alimentaires, l'obésité, la dégradation de l'environnement et la santé urbaine, et les activités programmatiques relatives aux priorités stratégiques du premier et du deuxième milliard contribuent également à l'avancée des travaux dans ce domaine. Pour la période 2020-2021, les travaux visaient en priorité à renforcer la base de données factuelles afin de sensibiliser les acteurs internes et externes aux déterminants économiques et commerciaux et à mener des exercices internes et externes d'évaluation des besoins et de cadrage. La période biennale 2022-2023 sera l'occasion de développer davantage cet axe de travail et de fournir aux États Membres des orientations pour agir sur les déterminants économiques et commerciaux de la santé, notamment par une approche commune renforcée à l'échelle des Nations Unies.

¹ Lignes directrices de l'OMS sur l'activité physique et la sédentarité. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2020.

² Decade of Healthy Ageing: The Platform (<https://www.decadeofhealthyageing.org/>, consulté le 24 novembre 2021).

³ Rapport mondial sur l'âgisme – Résumé. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021.

⁴ Commercial Determinants of Health. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 5 novembre 2021 (<https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/commercial-determinants-of-health>, consulté le 24 novembre 2021).

16. **Une seule santé.** La pandémie de COVID-19, la dégradation de l'environnement et les crises climatiques ont mis en lumière la pertinence d'une approche « Une seule santé » en matière de santé publique. Étant donné la nature transversale incontestable de cet axe de travail, le Secrétariat a renforcé les mécanismes de coordination interne des piliers du treizième PGT et a créé une unité pour l'Initiative « Une seule santé » au sein de la Division CSU/Amélioration de la santé des populations, qui assure le secrétariat des travaux de l'OMS dans ce domaine, notamment aux fins du dialogue avec les partenaires externes. En fait, l'OMS a renforcé sa collaboration avec les organisations de l'Alliance tripartite plus (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé animale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement). En avril, l'Alliance tripartite plus a créé un Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche « Une seule santé » afin de fournir des orientations politiques et techniques aux quatre institutions partenaires et aux États Membres, notamment en élaborant une définition commune du concept « Une seule santé ». L'OMS et les organisations de l'Alliance tripartite plus élaborent actuellement un plan d'action mondial pour l'approche « Une seule santé », qui sera finalisé au cours de l'exercice biennal 2022-2023.

17. **Résistance aux antimicrobiens.** L'OMS dirige la riposte mondiale engagée face à la résistance aux antimicrobiens dans le cadre de l'approche « Une seule santé », en collaboration avec les organisations de l'Alliance tripartite plus, afin de préserver l'efficacité des antimicrobiens et de réduire les niveaux de résistance dans le monde. Les structures et les instruments de gouvernance mondiale, notamment ceux ayant vocation à traiter de l'accès et de l'utilisation appropriée et prudente des antimicrobiens, viennent encore appuyer les efforts déployés pour agir efficacement dans ce domaine. L'OMS aide également les pays à se doter de capacités institutionnelles durables afin de mettre en œuvre les plans d'action nationaux. À l'échelle mondiale, sur les 144 pays qui ont élaboré des plans d'action nationaux contre la résistance aux antimicrobiens (données 2019/2020), seuls 15 % en assurent le financement et le suivi complets. Sous la direction de la Division Résistance aux antimicrobiens au Siège de l'OMS, la contribution de cet axe de travail à la priorité stratégique liée à l'amélioration de l'état de santé des populations est pleinement formalisée par la nouvelle structure de l'avant-projet de budget programme pour 2022-2023, visant spécifiquement à faire progresser cette activité transversale aux trois niveaux de l'Organisation (produit 3.1.2).

QUEL AVENIR POUR LE CADRE DE MISE EN ŒUVRE ?

18. Le renforcement et le maintien des travaux de l'OMS visant à améliorer la santé des populations présentent un énorme potentiel pour faire progresser la santé et le bien-être des populations, améliorer la résilience des systèmes de santé et rendre les économies plus durables : au moins 50 % de la charge mondiale de morbidité pourrait être évitée en garantissant des environnements sûrs, plus favorables et plus sains permettant à tous de faire des choix sains et d'adopter des comportements favorables à la santé. Un appui technique soutenu au niveau national, un leadership en matière de santé et un renforcement des données et de la science sont autant d'éléments essentiels pour parvenir à une telle réduction et faire progresser cette priorité stratégique afin de prévenir des millions de décès chaque année, qui entraînent des coûts de santé énormes et empêchent les populations de bénéficier d'un état de santé optimal. Le cadre de mise en œuvre s'avère efficace pour garantir la cohérence d'approche des travaux sur le troisième milliard aux trois niveaux de l'Organisation. Les données suggèrent que les travaux de l'OMS relatifs à cette priorité stratégique ont un impact au niveau des pays, comme le montrent les mesures de l'objectif d'un milliard de personnes supplémentaires bénéficiant d'un meilleur état de santé,¹ établies conjointement avec la Division Données, analyse et résultologie.

¹ Progrès des pays dans l'amélioration de la santé des populations. Genève, Organisation mondiale de la Santé, 2021 (<https://portal.who.int/triplebillions/PowerBIDashboards/HealthierPopulations>, consulté le 22 novembre 2021).

19. Selon les estimations du dernier bilan du treizième PGT, environ 900 millions de personnes supplémentaires devraient bénéficier d'une meilleure santé et d'un meilleur bien-être en 2023 par rapport à la valeur de référence de 2018. Il convient néanmoins d'examiner cette avancée majeure à la lumière de progrès inégaux observés selon les différents domaines de cette priorité stratégique et selon les pays. La période biennale 2022-2023 présentera une opportunité unique d'approfondir les travaux transversaux du troisième milliard, la collaboration et la coordination entre les divisions, les grands bureaux et les programmes, et d'affiner le bilan des progrès obtenus à l'échelle mondiale et au niveau des pays au regard de l'objectif tendant à ce qu'un milliard de personnes supplémentaires bénéficient d'un meilleur état de santé et d'un plus grand bien-être.

MESURES À PRENDRE PAR LE CONSEIL EXÉCUTIF

20. Le Conseil est invité à prendre note du rapport ; lors de ses discussions, il est en outre invité à fournir des orientations sur :

- a) l'accélération de l'appui à la mise en œuvre des mesures stratégiques en faveur des petits États insulaires en développement ;
- b) l'intensification des travaux sur la promotion de la santé et du programme d'amélioration du bien-être, tels qu'ils ont été formulés à la dixième Conférence mondiale sur la promotion de la santé ; et
- c) le renforcement de l'appui de l'OMS aux efforts mondiaux de réduction de l'obésité.

= = =